

## Procédure d'échantillonnage d'abeilles

**La procédure d'échantillonnage d'abeilles est relativement simple :**

- choisir deux ruches par rucher;
- prélever une centaine d'abeilles vivantes par ruche (par brossage d'un cadre) et les mettre dans un sac de congélation;
- vérifier que la reine n'a pas été prélevée par mégarde;
- indiquer sur le sac: votre nom, votre code postal, la date de prélèvement, et de quoi identifier la ruche;
- mettre vos échantillons au congélateur (-20°C);
- compléter le questionnaire joint;
- nous prévenir pour que nous puissions nous rendre chez vous le plus rapidement possible (Jacques Mignon – Bach Kim Nguyen: 081.62.22.80)

Grand merci